

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE MINISTÈRE ET LA RÉVISION 2 MINISTRES DEMISSIONNAIRES

STÉPHANE MALLARMÉ

Il vient de mourir un poète qui fut singulier. Stéphane Mallarmé, auteur de petites pièces de poésie, de quelques traductions d'Edgar Poe, d'un petit nombre de préfaces à des catalogues d'art, de quelques oraisons funèbres et articles de journaux ou de revues, possédait un bagage littéraire qui tiendrait tout entier, et à l'aise, dans un volume de deux cents pages, de la bibliothèque Charpentier. Et cependant sa renommée et son influence furent considérables. Il y a à cela une cause : Mallarmé fut l'initiateur à l'obscurité de deux générations de poètes et d'écrivains; de ceux qui firent la matière du livre de Jules Huret, sur *l'Évolution littéraire*.

Il y a six ans, environ, Mallarmé était dieu. Procédant de Beaudelaire, de Gautier et plus encore de Verlaine et de Reinbaud, il avait découvert que le rôle de l'écrivain était de mettre du noir sur du blanc, il y avait dans cet acte un symbole. Cela signifiait évidemment que le papier représentait la lumière, l'encre devait signifier les ténèbres. Donc, les mots n'avaient que le droit de couvrir le sens clair de la pensée. Ne profitez pas; c'était du symbolisme et si vous trouvez qu'il serait mieux dénommé paradoxal, c'est évidemment que comme notre oncle national, Sarcey, vous avez l'esprit mal tourné.

Mallarmé avait peu d'influence par ses écrits, ou plutôt il n'avait par ses écrits qu'une influence indirecte. On commençait par sublimiser le charme de sa causerie qui était vraiment captivante. Puis, quand à ses auditeurs il avait inoculé le germe de ses théories et qu'on en découvrait l'application dans ses vers, on admirait de confiance les vers, parce qu'on s'était laissé aller à adopter la théorie. C'est comme cela qu'il régnait sur un cénacle.

Ah ! cette théorie de la décadence, qu'elle nous paraît loin aujourd'hui !

Comme, dans les heures d'action et de fièvre on se détourne de tout ce qui est par trop littérature, art pour art, c'est-à-dire néant ! Mallarmé, en mourant, emporte ce qui survivait de la décadence, et je ne crois pas que les Ghil, les Vielle Griffin, les Henri de Régnier assagis, veuillent remonter le vieil instrument désaccordé.

L'auteur de *l'Après-midi d'un Faune* et d'*Hérodiade* n'était pourtant point sans talent. Il aurait su faire, et il a su faire des poèmes, qui sont exquisément clairs et charmants. Dans une pièce, très belle, sur la mort de Théophile Gauthier, il a écrit ces vers d'une profondeur peu commune :

..... nous sommes

La triste opacité de nos spectres futurs. » mais déjà ce qui se pressent de nuages dans cette formule, gagnait et allait embrumer son cerveau. Peu à peu, il ne cessa pas de parler français, mais il cessa d'écrire en français. Il inventa un petit nègre à son usage, dont la préface du catalogue de l'exposition Berthe Morizot, peut passer pour le chef-d'œuvre. On prétend même qu'il n'écrivait pas ainsi d'un jet, mais que la page faite, dans une langue intelligible, il enlevait avec soin les mots essentiels, et ne laissait plus de la phrase, qu'une juxtaposition de termes dont il était fort malaisé de retrouver le sens...

La mort de Mallarmé à creusé, dans les lettres, un vide que personne, espérons-le, n'aura envie de combler.

C. R.

NOS PETITS TROUPIERS

Du *Petit Bleu* :

C'était hier jour de repos.

Jour de repos pour les troupes, pour les terrassiers qui faisaient grève et pour les mini tres qui ont travaillé depuis quelques jours comme des terrassiers. Avant la grève. Et c'est peut-être le moment de parler du seul sujet qui, au milieu de nos polémiques ardentes, de nos querelles passionnées, même de nos invectives violentes, ne nous divise pas et ne nous divisera jamais. Il s'agit de l'armée.

Depuis une huitaine de jours, nous suivons avec une vive curiosité et une joie patriotique les grandes manœuvres. Et des historiographes non suspects nous racontent avec quel élan, quelle endurance, quelle énergie et quelle vaillance nos troupes ont participé aux divers combats, supportant avec un admirable courage toutes les fatigues, luttant avec une indomptable ténacité et donnant un bel exemple de leur entraînement et de leur discipline.

C'est un spectacle réconfortant dans ce temps de misères, de dépression morale, de petites lâchetés, de déchaînement de haines et de discordes intérieures; et c'est, en même temps, un spectacle instructif à l'heure où le tsar invite les peuples à terminer la guerre.

Nos petits troupiers représentent en ce moment la France unie, la France conservant toujours au cœur ses patriotiques espérances. Saluons-les et surtout remercions-les de la diversion qu'ils apportent à nos tristesses et à nos écœurements.

INFORMATIONS

La succession du général Zurlinden

On nous assure que le président du conseil s'est éventuellement assuré le concours, pour le portefeuille de la guerre, d'un de nos meilleurs généraux commandant de corps

d'armée, dont le caractère autant que la science sont hautement appréciés dans le monde militaire. On cite également les généraux Darras et Derrecagaix parmi les personnalités militaires qui auraient été pressenties.

Le retour de M. Doumer

Une lettre de Saïgon annonce que M. Doumer, gouverneur général de l'Indo Chine, s'embarquera dans ce port, pour rentrer en France, sur *l'Indus*, le 28 septembre. Son séjour y sera de courte durée, le temps de régler avec le gouvernement certaines grandes questions concernant l'Indo-Chine et le Tonkin. C pendant, en plus de son séjour à Paris et à Lyon, il est presque certain que le gouverneur général ira passer quelques jours à Saint-Brieuc et au Val-André, où réside presque toute la famille de Mme Doumer.

Un ordre du jour du général Metzinger

A l'issue de la revue du 15^e corps, le général Metzinger a adressé aux troupes un ordre du jour dont voici la conclusion :

« Tous, nous emporterons comme notre récompense de ces quelques jours de travail et de fatigues, l'assurance que l'armée reste solide, unie, digne de la confiance du pays, aussi dédaigneuse des menaces de l'extérieur que des provocations des mauvais citoyens.

• Nous conserverons précieusement aussi le souvenir du cordial et sympathique accueil que nous avons reçu des patriotiques populations avec lesquelles nous avons été mêlés; merci à elles dont l'attachement à leur armée a saisi toutes les occasions de s'affirmer. Ces manifestations, en ce moment surtout, sont consolantes et rassurantes; on peut avoir confiance dans l'avenir quand on constate la nature et la solidité du lien qui unit la nation à son armée. »

Cet ordre du jour du général Metzinger cause une certaine sensation dans les milieux politiques.

Incident de Frontière

Un nouvel incident de frontière vient de surgir.

Deux chasseurs du 10^e bataillon en garnison à St-Dié, se promenaient tranquillement à la fête de Boury-Bruche, pays annexé, en habits civils, quand des gendarmes prussiens, leur trouvant une allure suspecte, les appréhendèrent. Un interrogatoire sommaire précéda l'arrestation définitive; nos compatriotes avouèrent leur nationalité et leur qualité de soldats français.

Mais l'arrestation n'alla pas sans violences, et c'est ce qui donne à l'incident une certaine gravité; les chasseurs français résistèrent aux gendarmes allemands, auxquels ils eussent certainement échappé sans le secours de plusieurs personnes qui parvinrent à les maintenir; un des gendarmes fut même terrassé au cours de cette lutte.

Les soldats furent conduits menottes aux mains, à la prison cantonale de Schirmeck où ils se trouvent encore; on ignore quelle suite l'autorité allemande compte donner à cette affaire qui a un très grand retentissement à Saint-Dié et dans les environs.

Mort d'un Sénateur

M. Alfred Poirier, sénateur de la Marne, conseiller général du canton d'Esternay, vient de mourir.

Mesures Internationales

L'Agencia italiana annonce qu'un accord international contre les anarchistes serait sur le point d'être conclu. Il s'agirait de mesures communes de police, de règlements spéciaux concernant l'extradition, de l'engagement pris par chaque Etat d'expulser ou de congédier suivant les cas, aux autorités de leur pays d'origine, les individus professant des opinions anarchistes.

Publication d'une fausse pièce

Le Jour annonce qu'il publiera la photographie d'une lettre faussement signée Zurlinden et qui est, dès à présent, l'objet d'une enquête judiciaire.

Un nouveau fusil

On lit dans *l'Écho de Paris* :

« La transformation de l'artillerie de campagne n'est pas encore terminée, que déjà on s'occupe, en France, comme en Allemagne, de changements du fusil à tir rapide. Le nôtre date de 1886 celui de nos voisins de 1888. Ce qui a transpiré des études qui se poursuivent à l'école normale de tir du camp de Châlons et au polygone de tir de Tégel, c'est que dans les deux pays on recherche des améliorations à l'arme existante et à sa cartouche sans changer le calibre du canon et le mécanisme de la culasse. »

Rentrée de M. Zola

L'Écho de Paris annonce que M. Emile Zola se dispose à rentrer en France. Il sera incessamment à Paris, probablement dans les premiers jours d'octobre. Sa rentrée coïncidera avec l'affichage sur les murs de Paris et des principales villes de France d'une nouvelle lettre de l'auteur de « *J'accuse* ! ».

Agitation jusqu'au théâtre

Au théâtre de Nancy, pendant la représentation du *Contrôleur des Wagons-Lits* par la tournée Achard, une véritable bagarre s'est produite dans la salle. Gifles et coups de poing. Motif : discussion entre spectateurs à propos de la malheureuse affaire à l'ordre du jour.

On a dû baisser le rideau et interrompre le spectacle pendant dix minutes.

L'ordre rétabli, le spectacle a continué et s'est terminé au milieu des applaudissements.

Les obsèques de l'impératrice d'Autriche

M. Félix Faure sera représenté par un général aux cérémonies funèbres en l'honneur de l'impératrice défunte.

Mémoires de Bismarck

Le Matin annonce qu'il va publier les *Mémoires* de Bismarck, ses véritables *Mémoires*, non censurés, non expurgés; les *Mémoires* ont été rédigés par M. Maurice Busch, qui, pendant plus de vingt ans, vécut auprès du chancelier de fer.

Le Désarmement

Une adresse de remerciements au tsar, pour sa proposition de désarmement, a été envoyée à l'ambassade russe, pour être transmise à l'ambassadeur de Russie. Elle est signée par un grand nombre de membres du Parlement anglais qui ont répondu à l'appel lancé par la Société internationale d'arbitrage.

La Commission de la Paix

Les membres principaux de la commission de la paix déclarent que tout ce qu'on a dit jusqu'ici au sujet de leurs instructions et de l'attitude des Etats-Unis est du domaine des conjectures; mais ils sont tenus par le secret professionnel.

L'Anarchie en Belgique

On a arrêté à la gare du Nord à Bruxelles, un matelot anversois qui, après avoir poussé le cri de : « Vive l'anarchie ! » et menacé plusieurs personnes, se disposait à monter dans le train de Malines.

Le jour même, cet individu avait menacé le commissaire de la gare, au secours duquel les employés avaient dû se précipiter.

L'individu arrêté a été dirigé sur la prison de St-Gilles, où on a trouvé sur lui des brochures anarchistes et un portrait d'Anghelillo.

Le Chili et la République Argentine

Le ministre de la République Argentine à Paris, adresse à l'Agence Havas une lettre dans laquelle il déclare qu'il vient de recevoir de son gouvernement une dépêche disant, qu'à cause des divergences de vue qui se sont produites entre les délégués techniques, un arrangement direct de la question de limites entre la République Argentine et le Chili devient difficile, et qu'il ne restera d'autre solution que de soumettre la question à l'arbitrage de la reine d'Angleterre dans les conditions prévues par les traités dont la République Argentine a observé et observera toujours les prescriptions.

Les socialistes allemands

Le comité socialiste a fait afficher à Leipzig d'énormes placards convoquant les ouvriers à un meeting monstre pour dimanche. M. Liebknecht prendra la parole pour discuter la nouvelle loi projetée contre les socialistes et annoncée par l'empereur lui-même.

Des réanions analogues sont annoncées à Berlin et à Stuttgart.

La Paix Hispano-Américaine

En Espagne

De même que le Sénat, la Chambre des députés a voté, presque sans discussion et à huis clos, l'autorisation de céder aux Etats-Unis, Cuba, Puerto-Rico et les îles Mariannes. La situation du gouvernement se trouve donc légalisée et il peut, sans aucun scrupule de conscience, signer demain s'il le veut le traité définitif de paix d'après les bases stipulées dans le protocole de Washington.

Un terrible Cyclone

Trois cents victimes. — Une ville détruite. Vingt mille personnes sans abri.

Un cyclone terrible s'est déchainé sur les Indes occidentales.

Aucune partie des îles n'a échappé au fléau, mais c'est à Kingstown (St-Vincent) qu'il a fait le plus grand nombre de victimes.

La ville est complètement détruite, et vingt mille personnes sont sans abri.

Des milliers de personnes sont secourues par la charité publique, mais un grand nombre d'autres commencent à sentir les souffrances de la faim.

On creuse des tranchées pour y enterrer les morts.

CHRONIQUE LOCALE

Nous commencerons mardi la publication d'un nouveau et très intéressant feuilleton.

La récolte du blé en 1898

Notre confrère le *Bulletin des Halles* vient de publier son estimation de la récolte du blé en France et dans le monde.

Pour la France, notre confrère évalue la récolte, cette année, à 123,415,800 hectolitres, contre 88,556,890 hectolitres en 1897, chiffres officiels provisoires; c'est donc une augmentation de 34,858,910 hectolitres sur l'année dernière et de 17,484,952

hectolitres sur la dernière production moyenne décennale qui est de 105,930,848 hectolitres. Le poids spécifique moyen étant de 76 kil. 96, le rendement en poids ressort à 94,980,799 quintaux qui, au taux d'extraction de 70 0/0, donnent 66,486,559 quintaux de farine.

La caractéristique de la récolte de cette année est un très fort rendement en paille auquel celui en grain n'est pas proportionnel; autrement, la production du blé eût été exceptionnellement favorable; elle n'en reste pas moins très bonne dans son ensemble. Elle paraît devoir suffire aux besoins de la consommation, abstraction faite de 1,500,000 hectolitres environ de blé d'essence spéciale destiné aux fabriques de pâtes alimentaires et que la France devra importer.

D'autre part, notre confrère évalue la production dans le monde à 957,400,000 hectolitres, contre 812,800,000 hectolitres l'an dernier, soit une augmentation de 144,600,000 hectolitres. Les importations universelles étant estimées à 140,800,000 hectolitres et les exportations à 195,500,000 hectolitres il y aurait, par suite, dans le mouvement général du blé, pendant la campagne actuelle, une balance en faveur des exportations de 54,700,000 hectolitres, dont la majeure partie servira à reconstituer les stocks généraux très épuisés partout à la suite de la récolte déficitaire de l'an dernier.

Étalons

Les propriétaires qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1899, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 12 septembre 1886, en faire la déclaration d'ici au premier octobre prochain, à la préfecture pour l'arrondissement de Cahors et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Des formules imprimées seront mises à leur disposition dans les bureaux de la préfecture (1^{re} division) et dans ceux des sous-préfectures.

**CAHORS
UN FACTUM**

Depuis deux ou trois jours on se fait passer de main en main, dans notre ville, un factum dangereux intitulé : « *les sans-patrie* ». Dans cet écrit on parle de l'affaire Dreyfus et on traite d'anti-patriotes les citoyens français qui ne font pas partie d'une certaine chapelle où le fanatisme paraît être en honneur.

Tous ceux qui, par leurs écrits ou leurs actes, font preuve d'indépendance, tous ceux qui désapprouvent les appels à la désunion, tous ceux-la sont des dreyfusards et méritent d'être « déportés à l'île du Diable. »

D'après l'auteur anonyme de l'écrit en question, la majorité des Français est composée de traîtres qui « avec des instincts de policiers, organisent des services de renseignements autour de notre école nationale de St-Cyr »; c'est sans doute comme au mois de juin dernier pour annoncer aux élèves... de certaines écoles les sujets de composition que les candidats doivent traiter au concours.

Nous n'avons pas émis, dans les colonnes de ce journal, une opinion formelle soit sur la culpabilité, soit sur l'innocence de Dreyfus; nous n'avons cité, de cette lamentable affaire, que des faits avec la plus grande impartialité, la plus complète réserve. De cette façon nous nous sommes montrés absolument respectueux de l'autorité judiciaire; nous avons affirmé, de nouveau, notre croyance en l'honnêteté, en la probité de tout le monde jusqu'à preuve du contraire.

Comme la grande majorité du public, nous ne comprenons rien à cette affaire, parce que nous ne connaissons pas et ne pouvons pas connaître le dossier secret; il est toutefois une chose qu'il n'est pas permis de ne pas comprendre. C'est que certains individus dangereux cherchent à augmenter le trouble, le désordre dans un but religieux ou politique. Les auteurs du factum en question sont de ces personnages-là.

A propos du procès d'un traître, ils parlent de l'organisation de la fête de Jeanne d'Arc et traitent de « sans patrie » la majorité des Français qui, à ce sujet, ne partagent pas leur opinion. Nous sommes, en ce cas, au nombre des anti-patriotes; nous, non plus, nous ne voulons pas permettre à des bourreaux de se faire, aujourd'hui, une gloire de celle que, hier, ils assassinaient; nous sommes hostiles à cette fête car son organisation par ceux qui la proposent, serait une insulte à l'histoire, un outrage à la mémoire de Jeanne, la Sainte, la Libératrice de la Patrie, la victime de ceux qui veulent aujourd'hui la glorifier.

Que les auteurs de cet ignominieux factum ne parlent pas davantage d'anti-patriotisme.

En France tout le monde est patriote; ceux qui peut-être le sont le moins sont ceux-là qui osent douter un moment du patriotisme de leurs compatriotes; ceux qui peut-être aiment le moins la France sont ceux qui sans cesse crient leur amour pour elle par-dessus les toits.

La meilleure façon de prouver son patriotisme, ce n'est certainement pas d'exciter les uns contre les autres les habitants d'un même pays; ce n'est pas de prêcher la haine, la discorde; c'est, en cette circonstance, de laisser la Justice suivre son cours, unis, calmes et pleins de confiance dans les hommes honnêtes que le pays a choisis pour faire la loi ou pour l'appliquer.

A. D.

Notre régiment

Hier matin vers dix heures, le 7^e de ligne, les grandes manœuvres terminées, est rentré dans notre ville. Un grand nombre de maisons étaient pavisées et une foule considérable de curieux était massée sur les boulevards pour fêter l'arrivée de nos braves « pioupiou. »

Malgré les nombreuses fatigues qu'ils ont dû endurer pendant cette période de manœuvres, nos soldats ont défilé devant la population cadurcienne avec un entrain admirable.

Avec tous nos compatriotes, nous nous réjouissons du retour dans notre ville du 7^e de ligne; nous le félicitons pour la façon dont il a su, aux grandes manœuvres, soutenir sa vieille et bonne réputation.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Marie Bessière, vient d'être admis, à la suite du concours de 1898, à l'école des arts-et-métiers.

Nos félicitations.

Bal de la Jeunesse

Les jeunes gens de la ville de Cahors sont instamment priés de verser leur cotisation du Bal de la Jeunesse le dimanche 18 septembre courant, de 10 h. à 11 h. 1/2 du matin.

M. Bonnet, trésorier, se tiendra à leur disposition dans une des salles de la mairie.

Nous rappelons à tous nos camarades que leur concours le plus absolu et le plus diligent nous est indispensable pour donner à cette fête annuelle son éclat et sa beauté accoutumés.

Le secrétaire : E. CONTOU.

Nous sommes heureux d'annoncer que le bal de la jeunesse cadurcienne aura lieu samedi prochain.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux organisateurs.

MM. Bruel (fils), banquier à Cahors, et Marrau, avocat, ancien attaché au cabinet de M. Rousset, ont été à l'unanimité choisis comme présidents d'honneur.

Bal des typographes

Les typographes de la ville de Cahors se réuniront ce soir samedi, 17 courant, au grand café de la Comédie, à huit heures et demie, à l'effet de s'entendre sur l'organisation d'un bal, et pour traiter diverses questions.

Fête de la rue Brive

Demain aura lieu la grande fête annuelle du quartier de la rue Brive.

On sait que cette frairie est non-seulement créée pour procurer deux jours de distractions aux habitants de ce quartier populaire, mais encore pour fêter le retour de nos braves fantassins.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 17 septembre 1898

Naissances

Theil, Marie-Louise-Eugénie, rue du Château 26.

Roux, Marius-Fernand, rue des Maures, 8. Fernand, rue Brives 12.

Décès

Garric, Raoul-Robert Elie, 7 ans, rue des Soubirous, 6.

Caminade, Jean-Paul-Maurice, 4 ans, rue Catala-Coture.

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Reentrée le 15 octobre. — Succès certain

NOS DÉPÊCHES

L'AFFAIRE DREYFUS

La Révision

LA DÉCISION MINISTÉRIELLE

Nous recevons de notre correspondant parisien le télégramme suivant :

Paris, 17 sept. 1 h. s.

Le Conseil des Ministres a autorisé M. Sarrrien, Ministre de la Justice, à réunir, en vue de la révision du procès Dreyfus, la commission instituée au ministère de la justice.

HAVAS.

Il semble résulter de cette dépêche que toute crise ministérielle est écartée et que le général Zurlinden s'est rangé à l'avis de ses collègues.

La révision paraît donc définitivement décidée.

**LA SITUATION
S'AGGRAVE**

2 Ministres démissionnaires

Nous avons commenté d'une façon trop optimiste la première dépêche de notre correspondant.

Au moment de mettre sous presse nous recevons, en effet, le 2^e télégramme qui suit :

Paris, 17 sept. 2 h. 18 s.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre et M. Tillaye, ministre des travaux publics, ont quitté le Conseil des ministres avant la fin des délibérations.

On les considère comme démissionnaires.

HAVAS.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — *Comice Agricole.* — Nous rappelons que le Concours organisé par le Comice Agricole du canton, de Castelnau aura lieu demain au chef-lieu de ce canton.

De nombreuses adhésions font prévoir une fête agricole des mieux réussies. Nous savons, en outre, que la Municipalité et la jeunesse de cet important chef-lieu de canton n'ont rien négligé pour intéresser et distraire leurs visiteurs.

AUJOLS. — *Mort d'un réserviste du 7^e.* — On mande de Lectoure :

« Nous avons le regret d'annoncer la mort du nommé François Berthier, âgé de trente ans, réserviste, accomplissant sa période de vingt-huit jours au 7^e de ligne.

» Berthier, qui, paraît-il, n'était pas doué d'une santé robuste, tomba malade en arrivant à Lectoure.

» Il est décédé à l'hospice de cette ville. Berthier, qui était marié, était né à Aujols,

canton de Lalbenque. L'inhumation a eu lieu à Lectoure.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Foire. — A cause de la sécheresse que nous subissons depuis déjà fort longtemps, la foire d'hier n'a pas été importante. Le champ de foire était cependant bien garni. Voici les principaux cours :

Bœufs d'attelage, de 500 à 800 fr. la paire; bœufs gras, de 32 à 34 fr. le quintal; veaux et montons gras, de 70 à 75 c. le kil. Les cochons destinés à la charcuterie étaient payés de 45 à 48 fr. le quintal. La halle était littéralement bondée: le blé se vendait 22 fr. 50; l'avoine, 8 fr. le tout à l'hectolitre. Volaille, 70 c. la livre; lièvre, 5 et 6 fr. pièce, suivant grosseur; perdreaux, 1 fr. 50; œufs, 80 c. la douzaine.

Le marché était bien approvisionné en fruits; il y avait aussi une grande quantité de melons. Vers une heure de l'après-midi, la nommée Noémie Roux, épouse Latour de Saint-Martin-de-Bouillac, a été victime. à la halle aux grains d'un vol à la tire. Un pick-pocket lui a soustrait son porte-monnaie contenant la somme de 20 fr. 65.

FOURMAGNAC. — Un truc nouveau. — Hier, jour de foire à Figeac, comme d'ailleurs cela se produit trop fréquemment dans les endroits encombrés, les coupe-bourse, tire-laine, pick-pockets, etc., ont fait quelque peu parler d'eux. Ces sinistres vauriens, qui sont le fléau des foires, avaient imaginé un « truc nouveau » qui a fait ici une victime. Le nommé P..., de Fourmagnac, ayant déposé chez un négociant de Figeac un panier contenant diverses emplettes de ménage, avec une somme en argent d'environ une dizaine de francs, se présente, une heure après, et demanda son panier. Il lui fut répondu que le tout avait été retiré par son fils. Mais, dit-il, comme l'agneau de La Fontaine, je n'ai point de... fils!

Voici ce qui s'était passé: Quelques instants après que le brave homme eut tourné le dos, un gars, qui sans doute avait épié dans l'ombre, s'approche du négociant et lui dit: Mon père, un tel de Fourmagnac, m'a chargé de venir prendre le panier que voici... Et le tour était joué!

MONTCABRIER. — Incendie. — Le 12 septembre courant, vers 10 h du soir, un incendie a éclaté dans une maison d'habitation appartenant au nommé Tissandier Pierre, propriétaire à Montcabrier.

On croit que le feu a pris naissance à la toiture, à côté d'une cheminée de la cuisine où du feu avait été fait toute la journée.

Le propriétaire avait quitté la maison une heure avant l'incendie. Néanmoins il n'y a pas de doute de malveillance.

Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à 3 000 fr.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons. 1 fr. 50.

Arrondissement de Gourdon

GRAMAT. — Cheval emballé. — Ces jours derniers, M. Soulatié, notaire, et M. Solignac, huissier, se rendaient ensemble à Alviagnac, vers 4 heures du soir, lorsque, encore à proximité de la ville, ils virent venir à eux un cheval attelé à une voiture à quatre roues, lancé à une allure désordonnée et sans conducteur, traînant la voiture vide. Aussitôt M. Soulatié sauta au bas de la voiture qui le conduisait et fut assez heureux pour maîtriser l'animal et le ramener à son propriétaire, M. Bergougnoux, d'Aynac.

Concert de charité. — Voici une nouvelle qui sera sans aucun doute bien accueillie des pauvres de notre localité, en même temps que de la population tout entière, si servée de distractions. Les élèves de nos cours de vacances ont organisé un concert dont le programme est des plus attrayants et qui aura lieu le jeudi 22 courant au soir. Chœurs d'enfants, monologues, beaux morceaux de musique, chansonnettes et romances, surtout une des plus jolies comédies de Labiche, figurent au programme. Ce qui est mieux encore, c'est que les organisateurs du concert se sont assurés le concours d'une pianiste distinguée de Paris, actuellement en villégiature à Gramat.

Après cela, nous n'avons pas besoin de souhaiter bonne chance au comité de direction: il y aura une salle comble le 22 à l'école communale. Nous n'avons garde seulement de manquer d'adresser nos meilleurs compliments à l'excellent directeur de nos cours de vacances, M. Antoine Yrondelle, professeur de collège, officier d'Académie, l'un des enfants les plus sympathiques de Gramat.

Dépôt de remonte d'Aurillac. — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac cédera aux achats de chevaux de selle de quatre à huit ans, à Gramat, vendredi 21 octobre, à huit heures, place du Marché.

CRESENSAC. — Agression. — M. Louradour fils, de Palmeysou, à la veille de sa noce, revenait de Cressensac quand il fut assailli, à la tranchée du Bas-Grand, par trois bohémiens, dont il aperçut un peu plus loin la roulotte.

M. Louradour cingla son cheval d'un vigoureux coup de fouet et put échapper aux gitans qui tentèrent, mais en vain, de l'arrêter en entravant les roues de sa voiture avec de gros bâtons.

Les bohémiens se rendaient probablement à la foire de Meyssac, où ils ont dû, dans la poche des bons paysans, se refaire de l'insuccès de la veille.

PETITE CORRESPONDANCE

✉ A M. le maire de Cours: Les pertes résultant de sinistres peuvent donner lieu à des secours sur le fonds de non-valeur à la disposition de M. le ministre de l'agriculture, lorsque les perdants sont nécessiteux (indigents ou peu aisés) et que leurs pertes n'étaient couvertes par aucune assurance.

Ces conditions sont constatées par un certificat du maire. Le percepteur indique sur ce certificat le montant des contributions foncière, personnelle-mobilière, et des portes et fenêtres payées par le postulant.

Une demande collective peut être formée par le maire au nom de tous les perdants, lorsqu'une portion notable du territoire de la commune est atteinte par le sinistre.

La liste des perdants doit accompagner la demande.

Le maire y joint ses propositions pour la nomination de deux commissaires chargés de vérifier les pertes avec lui et le contrôleur des contributions directes (ce dernier seulement lorsqu'il y a lieu d'accorder des dégrèvements d'impôts). Les commissaires sont pris autant que possible dans la commune ou dans celles voisines et choisis parmi les personnes qui, par leur position, leur moralité, leur expérience, sont propres à l'opération qui leur sera confiée.

BULLETIN FINANCIER

La reprise que nous avons signalée hier, n'a pas été maintenue intégralement, quelques ventes de réalisation se sont produites qui ont pesé sur la tenue des cours.

La liquidation de quinzaine s'est terminée par la fixation des reports qui ont été un peu plus modérés.

Notre 3 0/0 sur lequel on a détaché en entrant en Bourse son coupon trimestriel clôture à 102,40 au lieu de 103,30, le 3 1/2 0/0 a fléchi de 5 centimes à 105,85; l'Amortissable cote 101,80.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 696; le Crédit Lyonnais sans changement vaut 875; le Comptoir National d'Escompte a passé de 584 à 585; la Société Générale cote 550. La Banque spéciale des Valeurs Industrielles se traite à 197.

Le Suez a baissé de 5 fr. à 3665.

Parmi nos Chemins, le Lyon à 1939, l'Orléans à 1879 ont seuls été cotés à terme.

Les fonds étrangers sont plutôt fermes; l'Italian cote 92,87; l'Extérieure 42,57; le Turc D 23,20; la Banque Ottomane 550.

Le Portugais clôture à 23,20; le Russe 3 0/0 1891 à 96,90.

Les obligations Ville de Paris 1898 nouvelles sont demandées à 437,50.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 134^e livraison (17 septembre 1898).

Les plumes de Paon, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Un maréchal de France à huit ans, par Germain Bapst. — Les filtres de l'Océan, par Ch. Tiabaud. — Satan le Baudet, par Félix Laurent. — Les secrets de la prestidigitacion: Les billes de billard enchantées, par St-J. de l'Escap.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 38 (17 septembre 1898).

1^o Chez les Indiens du Nord de la Colombie. Six ans d'explorations, par le Comte Joseph de Brettes.

2^o A travers le monde: A Sainte-Hélène, par Henri Lorin.

3^o Missions politiques et militaires: Futur chemin de fer de Vladikavkaz à Soukoum-Kaleh.

4^o La France à l'Etranger: La région de Fort-Dauphin, par Ned Noll.

5^o Livres et Cartes.

6^o Bilan des explorations en cours: Pôle Nord. — Pôle Sud. — Afrique. — Asie. — Amérique. Océan.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année Sommaire du numéro 2164 du 17 septembre 1898.

GRAVURES: Assassinat de S. M. l'Impératrice d'Autriche: Sa résidence à Montreux. — Genève: Quai du Mont Blanc. — Lieu du crime. — Luccheni. — L'assassin revenant de l'Instruction. — Instrument du crime. — La manifestation populaire. — Devant l'hôtel Beauvillage. — Arrivée du cortège. — Le wagon funéraire. Fêtes du couronnement de la reine Wilhelmine: Grand défilé historique. — Prestation du serment. — Arrivée à La Haye.

New-York: Entrée triomphale des flottes des amiraux Sampson et Schley. Nécrologie: Stéphane Mallarmé. Beaux-Arts: A boire, par Mlle Elisabeth Nourse.

Russie: Les mines et usines de fer en Sibérie. Nouvelle illustrée: Hans et Balbine, par Dedina.

TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Veron. — Variété: Que se passe-t-il, par G. Lenôtre. — L'assassinat de l'Impératrice d'Autriche, par de Montarlot. — Les fêtes du couronnement, par X. — Visite aux mines et usines de Sibérie, par D. de Woronne. — La semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — Stéphane Mallarmé: par A. B. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le piano des Rantzau (fin), par Henri Maréchal. — Chronique sportive, par Wimille. — Chronique des courses, par Archiduc.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Créations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Roman: Hans et Balbine, par Paul Gruyer. Le numéro: 50 centimes.

Grand Café de Bordeaux

BOULEVARD GAMBETTA

A partir du 15 septembre, ce café sera tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

CAFÉ RICHELIEU

M. ALEXANDRE MARCILHAC a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 septembre il prend la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. — Liqueurs de 1^{re} marque. — Service irréprochable.

UN MONSIEUR offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 3

LE

DRAME DES CHARTROIS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

I

Il n'avait d'autre parent au monde que son grand-père, le vieil amiral Herbert de Cordouan, qui s'éteignait chargé d'ans et d'honneurs, après avoir servi son pays dans plusieurs sanglants combats et avoir rempli sous Louis-Philippe une mission diplomatique de la plus grande importance.

Herbert de Cordouan était grand'croix de la Légion d'honneur, décoré de tous les ordres étrangers sérieux.

Il vivait dans une maison qu'il possédait à Royan, très retiré, passant les journées dans son fauteuil, devant les fleurs de son jardin, où des douleurs rhumatismales aiguës le tenaient cloué la plupart du temps.

Edgard de Cordouan venait d'atteindre sa vingt-troisième année.

Son grand-père, pour le dépayser, l'avait envoyé faire son droit à Poitiers d'abord, puis à Paris, et il y avait deux ans seulement qu'il était à Bordeaux, où il s'était vite fait sa place parmi la jeunesse oisive et élégante de la ville qui fait, les jours de beau temps, l'ornement des allées de Tourny.

C'était, — nous l'avons dit, — un assez beau garçon, un peu timide, et que les femmes regardaient avec plaisir sur les promenades.

Il ne manquait pas d'intelligence et d'esprit et avait un goût prononcé pour la poésie; il était l'auteur de plusieurs petits poèmes qu'il avait fait insérer dans les recueils périodiques de la contrée et qui avaient eu dans les salons un certain succès, tant pour leur valeur propre qu'à cause du nom de l'auteur qui leur donnait du relief.

Le cœur d'Edgard de Cordouan n'avait pas encore parlé sérieusement quand le jeune homme avait été mis tout à coup en présence de la belle Ariane de Millanges.

Comme presque tous jeunes les gens riches et élégants de la ville, Edgard avait sa maîtresse, Delphine Lagrange, une blonde charmante que tout le monde connaissait à Bordeaux, où elle faisait l'ornement des théâtres et de tous les lieux de plaisir. Mais la passion n'était pour rien dans cette liaison: « Pure affaire de mode et de chic. »

Aussi, quand Edgard eut entrevu Ariane de Millanges, toute son âme alla vers cette dernière.

Il s'était trouvé avec elle l'hiver précédent dans un salon, et il avait fait des pieds et des

mais pour se faire présenter, pour obtenir d'elle un regard, un sourire.

C'est dans cette même soirée qu'Ariane, qui sortait de pension, avait vu, pour la première fois aussi, Henri Soulac, qui était un peu son parent, de loin, de très loin.

Les deux jeunes gens, qui étaient liés, n'avaient pas tardé à s'apercevoir qu'ils brûlaient tous les deux pour le même objet; mais, ainsi que nous l'avons dit, ils s'étaient promis de lutter loyalement d'amabilité et de prévenances, et de céder la place sans animosités, non sans regrets, à celui des deux qui l'emporterait. Mais ce serment fait sincèrement de la part d'Edgard de Cordouan, n'avait été juré que du bout des lèvres par Henri Soulac, qui avait fait bonne contenance quand il se croyait des chances de vaincre, mais qui ne pouvait surmonter sa colère et son dépit depuis qu'il prévoyait que son rival serait victorieux.

Les amours d'Edgard de Cordouan et d'Ariane de Millanges avaient été une de ces pures idylles faites de soupirs, d'aspirations muettes, où l'on se devine plus qu'on ne se livre.

Ariane avait aussitôt lu dans les yeux du jeune homme toute sa passion et s'était sentie portée vers lui par une sorte de sympathie irrésistible, d'influence irraisonnée.

Elle n'avait pas tardé à s'en ouvrir à son père, et celui-ci ancien magistrat qui avait pris sa retraite depuis quelques années, et dont la noblesse remontait seulement à Louis XVIII, très flatté d'une union avec la plus vieille famille du Bordelais, avait plutôt favorisé que

contrarié la passion naissante des jeunes gens.

Henri Soulac n'avait pas tardé à s'apercevoir de cette préférence, accusée à la fois par la fille et par le père, et c'est alors qu'avaient commencé de germer en lui les sombres projets que nous connaissons bientôt et que son échec définitif l'avait décidé à mettre à exécution.

Il était sorti de la maison des Allées de Tourny avec une rage sourde dans le cœur, une rage qu'il renfermait en lui et qu'il dissimulait le plus soigneusement possible, tandis que l'heureux Edgard, au contraire, aspirait son bonheur par tous les pores, si l'on peu parler ainsi, s'éloignait tout pénétré d'une joie infinie se rappelant les mots dits dans la soirée, les sourires échangés, et rêvant déjà aux délices qui l'attendaient le jour où elle serait sa femme.

Il était aimé!... Elle le lui avait laissé entendre d'abord, puis elle le lui avait avoué...

Aimé d'elle, qu'il croyait si loin de lui; qu'il considérait comme une divinité qu'il eût voulu adorer à genoux!...

Il pourrait la tenir dans ses bras, aspirer sur ses lèvres un souffle dans un baiser.

Il n'y voulait pas croire encore.

Pouvait-il y avoir sur terre tant de joies?

Oh! il ne songeait guère à Delphine chez laquelle il se rendait, comme il l'avait dit à Henri.

Depuis, d'ailleurs, qu'il connaissait Ariane, Delphine n'occupait plus aucune place dans ses pensées.

(A suivre.)

LE COCHER 606

Deuxième partie

IX

LE NUMERO 606

Ils furent donc très surpris de voir arriver en même temps que le notaire plusieurs personnes qui se donnèrent pour les parents éloignés de la défunte.

C'était M. Galantin, charcutier de la ville voisine : mademoiselle Grinchard, vieille fille et petite rentière domiciliée à vingt lieues de Néers et qui ne s'était pas moins empressée d'accourir, malgré son asthme et de nombreuses infirmités qui l'empêchaient d'habitude de se déplacer ; enfin madame Holmès, jeune et jolie femme arrivant de Paris, où ses multiples occupations la retenaient et ne lui laissaient pas le temps d'écrire à son arrière courrière.

Tout ce monde-là entra, s'assit, parla comme des gens qui se sentent chez eux. On fit monter du vin de la cave, et les servantes furent mises à contribution pour préparer le déjeuner. Madame Favrot demandait à M. d'Her-

sel ce que cela signifiait. Elle n'avait pas pensé à la succession de la tante regrettée. Mais le notaire annonça, en nommant les personnes présentes qu'elles étaient bien les seules héritières de madame Brunichon.

Le testament fut lu. La date en était antérieure à l'arrivée des d'Hersel au château. Il avait été écrit alors que madame Brunichon ne comptait plus sur le repentir de son neveu ; de sorte qu'elle le déshéritait pour des parents éloignés qui ne lui avaient jamais témoigné beaucoup de sympathie, mais qui en définitive étaient de sa famille.

Le testament lu et approuvé, les héritiers se retournèrent vers les d'Hersel et les Favrot.

— Vous n'avez plus qu'à vous retirer, leur signifiaient-ils.

William rentra au château au moment où cette parole venait d'être prononcée. Il parlait de jeter ces insolents par les fenêtres, mais on lui expliqua que le testament faisait loi, qu'il n'y avait plus qu'à obéir.

— Dieu merci ! nous n'avons pas besoin de ces gens-là ! dit-il très haut et d'un air de mépris.

Et prenant fièrement les deux femmes à son bras, il sortit suivi de d'Hersel.

Huit jours après, ils étaient tous à Paris, d'Hersel, maman Favrot et Marie, dans un modeste appartement de la rue Lepic, et l'Américain dans son hôtel du boulevard Haussman.

Cécile, en apprenant la mort d'Anna et la ruine de d'Hersel, était accourue.

Elle se jeta au cou de son fiancé en lui dé-

clarant qu'elle lui appartenait, puisqu'il était pauvre. Elle avait accepté à Paris une bonne place d'institutrice dans une famille riche.

D'Hersel parla de reprendre son ancien métier. Il alla à la compagnie des Petites-Voitures, et, par une coïncidence qui le fit sourire, il advint que le 606 était disponible.

Cécile et d'Hersel, qui reprenait aussi le nom de Levignan, décidèrent qu'ils se mariaient dans quinze jours.

William, sur le point d'épouser Marie ne fit aucune opposition à ces arrangements.

Le matin du jour où le cocher Levignan rentra en fonction, il monta avec son fiacre devant la porte de la maison qu'il habitait, pour recevoir le baiser de sa fille, baiser qui serait, prétendait-il, une bénédiction de ses travaux.

A peine avait-il ouvert sa porte, qu'il fut tout surpris de trouver Johnson et M. Tiret père.

— Je viens pour embrasser mes cousines, lui dit M. Tiret, et remercier Marie de l'honneur qu'elle me fait en devenant la femme de mon fils.

Levignan le reçut cordialement, mais comme un homme pressé que ses chevaux attendent.

On voyait sur sa physionomie tout le bonheur qu'il éprouvait. Il fallait pourtant se quitter. Il revint à sa voiture, escorté de tous.

Mais en arrivant dans la rue, le cocher fut stupéfait de voir que son fiacre avait disparu et était remplacé par un élégant phaéton.

William lui présenta alors les rênes en lui

disant : — A l'avenir, mon père, vous conduirez vos chevaux.

Levignan se défendit longtemps, mais Cécile avoua franchement qu'elle acceptait, et qu'elle ne rougirait pas de tout devoir à son cousin Johnson.

M. Tiret demanda impérieusement qu'on ne fit plus qu'une famille.

Madame Favrot serrait les mains à tout le monde, en affirmant que cela ne pouvait être autrement.

D'Hersel, étant seul de son avis, céda. Il n'eut jamais à s'en repentir.

FIN

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour Spécialité d'AGRANDISSEMENTS, INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grande nature. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouvelles photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Etudes de M^e Camille SAUTET, Avoué à Cahors 7, Place du Palais de Justice Successeur de M^e Léon TALOU Et de M^e Jules PUECH, notaire à Puy-l'Evêque (Lot)

VENTE D'IMMEUBLES

dépendant de succession bénéficiaire, avec admission des étrangers, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot.

L'adjudication aura lieu le dimanche, neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de maître Puech, notaire à Puy-l'Evêque. Les frais de poursuite, de vente et d'adjudication seront payables en sus du prix.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

Monsieur Paul VALETTE, charron, demeurant à Puy-l'Evêque,

« Agissant en qualité de légataire universel, de Madame Guillaumette LUGOL, « veuve Barthélemy GRIMAL, aux termes de son testament retenu par Maître PUECH, notaire, à Puy-l'Evêque, le

« dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré et aussi comme « ayant accepté cette succession, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte fait au « greffe du Tribunal civil de Cahors le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit enregistré. »

Ayant pour avoué constitué, près le tribunal civil de Cahors, Maître Camille SAUTET, demeurant dite ville, Place du Palais de Justice, 7.

Il sera procédé le dimanche neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures du soir à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'étude et par le ministère de maître PUECH, notaire à Puy-l'Evêque, à ces fins commis, en un seul lot des biens ci-après désignés, dépendant de la succession de dame Guillaumette LUGOL, veuve Barthélemy GRIMAL, quand vivait domiciliée à Puy-l'Evêque.

DÉSIGNATION

DES BIENS A VENDRE TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES DRESSÉ PAR MAITRE PUECH, NOTAIRE, AVEC FORMATION DES LOTS ET MISE A PRIX.

Article un

Une maison située à Puy-l'Evêque, au lieu dit Bergougnan, portée à la matrice cadastrale sous le numéro 890 section B du plan cadastral de la commune de Puy-l'Evêque.

Article deux

Un jardin contigu au même lieu porté à la matrice cadastrale sous le numéro 890 section B, pour une contenance de deux ares quatre-vingt-dix centiares.

Le tout confronte dans son ensemble du levant et du couchant avec routes, du nord avec Laroche et du midi avec Boutarel.

FORMATION DE LOT

MISES A PRIX

Les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de cinq cents 500 fr.

Le tout en sus des charges.

Conformément au jugement précité, le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé et déposé en son étude par M^e Puech, notaire à Puy-l'Evêque, où communication peut en être prise. Les frais exposés pour parvenir à la vente seront payables par l'adjudicataire entre les mains de l'avoué poursuivant et ceux d'adjudication entre les mains du notaire commis, dans les dix jours de l'adjudication.

Pour extrait, certifié conforme. Cahors le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

L'avoué poursuivant,

Camille SAUTET.

Enregistré à Cahors le septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

Le receveur,

Signé : DE FRAMOND.

Pour tous renseignements s'adresser à 1^o maître PUECH, notaire à Puy-l'Evêque rédacteur dépositaire du cahier des charges et 2^o maître Camille SAUTET, avoué poursuivant la vente en son étude sus indiquée.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lvôce (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g. Prothèse et Réparations nts et Dentiers livrés en 48 heures.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux

colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les leçons de choses naturelles Insectes herculéens (G. Hamelin). — En wagon, (Max de Nansouty). — La conquête des airs (Gaston Jungla). — Les nouvelles gares de Paris, la nouvelle gare du quai d'Orsay, à Paris (L. Comail). — Précautions à prendre dans le maniement du carburé de calcium, (Max de Nansouty). — Un nouveau procédé de raffinage de sucre (A. Ladureau). — Revue des Inventions : Anti-halo en feuilles. — Perfectionnements dans la galvanoplastie des métaux, système de M. Graham, avocat à Londres. — Le cinématocope. — Ciment pour la réparation des vieux édifices. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit) — Cyclisme et automobilisme : Bicyclette convertible. — La transmission élastique Changement de vitesse Gaze-neuve-Colomès. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.

Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n^o 1320, du 17 septembre 1898.

Moteur rotatif à vapeur, par E. Hospitalier. — Le pont Alexandre III : lancement de la passerelle, par J. L. — Une nouvelle planète. — L'estomac et le phonendoscope, par Ch. Comte. — La suintine, par Henri de Parville. — La soie d'araignée, par A. Aeloque. — L'Observatoire de Paris en 1897, par L. Barré. — Applications nouvelles des aciers au nickel, par Ch.-Ed. Guillaume. — L'Aléthorama, par Albert Londe. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 12 septembre 1898, par Ch. de Villedeuil. — Le Docteur sir John Hopkinson, par D. B.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

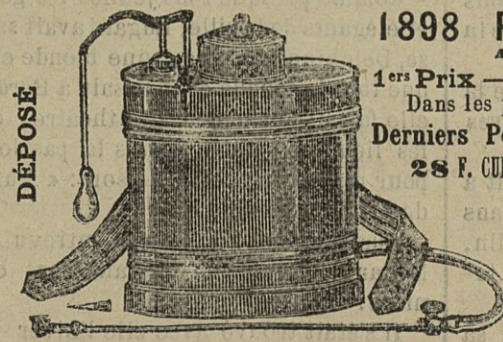
On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison

Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.